

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE | Quelques jours après la grande mobilisation du 21 novembre, la chambre consulaire a tenu sa session en présence du préfet. L'occasion d'appuyer une nouvelles fois sur les difficultés auxquelles le monde agricole doit faire face.

L'agriculture en **plein doute**

Dire que l'ambiance de la dernière session de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence était morose serait un doux euphémisme tant l'ambiance était lourde. Quelques jours après être descendus dans la rue, le monde agricole départemental se retrouvait face au préfet et à la directrice de la DDT, une nouvelle chance de faire passer des messages et de décrire le marasme dans lequel il se débat depuis plusieurs mois.

Dans son propos introductif, Frédéric Esmiol, le président de la chambre consulaire, a souhaité citer Sylvain Tesson, après avoir salué les personnalités présentes : parlementaires, élus locaux, représentants de l'administration, etc. Dans « *Une vie à coucher dehors* », l'auteur situe, en effet, l'une de ses scènes dans une coopérative agricole avec des paysans s'interrogeant sur leur avenir en ces mots : « *Nous ne pouvons rien contre une société où il semble normal aux gens de trouver un kilo de viande à cinq livres* ».

Le président en profitait pour s'élever ensuite sur « *les diktats des distributeurs* » et s'interroger sur la volonté ou non de continuer à produire en France. « *À ce rythme, on se dirige clairement vers une agriculture, non pas, plus respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, assénait-il, mais bien vers une agriculture élitiste destinée à une niche de consommateurs, aisés ou militants, qui ne répondra en rien à l'enjeu de souveraineté alimentaire* ».

Il fustigeait également les études et les rapports qui dénigrent l'élevage, alors que la filière subit une grave crise avec des exploitations et des abattoirs qui disparaissent.

Défendre l'agriculture

« *Installé depuis 36 ans, c'est la première fois que je constate des trésoreries d'exploitations exsangues, alors que nous finissons l'année, se désolait-il. Le 22 novembre, un groupe coopératif local a présenté ses comptes annuels : 60 millions d'euros de chiffre d'affaires, 17 M€ de créances au titre des approvisionnements, 500 000 € de frais financiers. Ces chiffres illustrent parfaitement la situation économique dégradée, avec malheureusement, si rien ne change, le risque d'un effet domino* ».

Il évoquait la grande souffrance de l'agriculture confrontée à un



Frédéric Esmiol, le président de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (au centre), était le chef d'orchestre de la session de la chambre consulaire dans un climat tendu et morose.

manque de compétitivité engendré par les coûts de production, la pression fiscale et la réglementation environnementale qui explosent.

Frédéric Esmiol interpellait ensuite directement le préfet sur la question de l'eau en l'exhortant à être ambitieux et à profiter de sa feuille de route sur l'eau présentée aux Assises de l'eau (voir *L'Espace Alpin* n° 445) pour valoriser « *notre agriculture d'excellence* ». Il lui demandait également de « *défendre l'agriculture irriguée qui prélève avec raison et discernement* ».

Souhaitant finir sur une note d'optimisme, il concluait son allocution sur la bonne dynamique d'installation dans le département qu'il ne faudrait pas mettre en danger et dont il faut favoriser « *l'épanouissement professionnel, personnel et social* ».

Profitant de cette session, les élus ont annoncé les travaux de rénovation énergétique qui vont avoir lieu au printemps 2024 avec le remplacement de l'ensemble des huisseries du bâtiment. Un chantier, en partie financé grâce au Fonds Vert lancé par l'État, qui, selon le préfet, s'inscrit « *dans les grands objectifs sur la décarbonation avec la rénovation des bâtiments publics et privés* ».

Avant de s'éclipser, le sénateur Jean-Yves Roux est revenu sur l'aide lavandicole pour laquelle il a œuvré révélant qu'il travaillait à ce que le reliquat soit réemployé pour continuer à aider la filière. Il a réaffirmé sa volonté de « *poursuivre le combat ensemble* ». Interpellé par Yannick Becker sur le projet de loi de finance qui risque de pénaliser les petits syndicats, il a voulu se montrer optimiste sur la suite des travaux sur la question.

Un débat s'est ensuite ouvert sur le foncier agricole à la suite de la pré-

Les viticulteurs, les lavandiculteurs et les distillateurs très inquiets

Après son discours introductif Frédéric Esmiol a cédé la parole à Frédéric Port, viticulteur et président de la cave coopérative de Pierrevert, qui regroupe 80 % des viticulteurs du département. L'air préoccupé, il a révélé que pour la première fois depuis 25 ans, ils allaient mettre du vin à la distillation. En cause, la hausse des coûts de transport et la baisse des ventes, y compris à l'étranger, qui avoisine les 30 %. Selon lui beaucoup d'exploitations n'ont plus de trésorerie et s'apprentent à vivre des mois difficiles pour régulariser leur situation. Il s'insurgeait également des demandes qui leur sont faites pour réduire leur consommation d'eau et d'électricité avec des études à leur charge, alors qu'ils sont déjà exsangues.

Benoît Cassan, producteur de PAPAM à Simiane-la-Rotonde, a pris la suite pour évoquer la situation de la filière PAPAM qui connaît « *une crise sans précédent* », avec une consommation divisée par deux et des exportations en chute libre comme pour le vin. Sans oublier la situation sanitaire des exploitations qui est de plus en plus préoccupante avec la cécidomyie ou la noctuelle. Il en a également profité pour avertir les producteurs sur le stockage de leurs huiles essentielles et les inciter à le faire sous atmosphère protectrice pour éviter l'oxydation, car les industriels réalisent des tests et risquent de refuser les produits.

Venait ensuite le tour de Delphine Chaillan, présidente de la fédération des distilleries du département. Des structures fortement mises à mal par l'augmentation exponentielle des prix de l'énergie, mais aussi soumises à des contrôles si fréquents qu'ils sont vécus comme une forme d'acharnement. Elle invitait d'ailleurs le préfet à venir à leur rencontre à l'occasion de leur assemblée générale pour apprendre à les connaître.

sentation sur la transmission (voir encadré), un sujet toujours épineux dans le département. Le directeur de la Safer s'est voulu rassurant en réaffirmant que l'organisme contrôlait toujours strictement les prix afin qu'ils ne s'envolent pas en jouant toujours son rôle de régulateur.

Un dialogue compliqué

Sujet incontournable de toutes les sessions depuis quelques années, la prédation a de nouveau donné lieu à des échanges nourris. Marc Chappuis, le préfet, a rappelé les derniers chiffres qu'il ne trouve pas satisfaisants « *malgré la hausse des prélèvements et des dépenses de protection* ». Son intervention a suscité

la colère de Laurent Depieds, président de la FDSEA 04 : « *Monsieur le préfet, vous apportez une réponse statistique à un problème politique. La détresse du monde agricole n'est pas quantifiable* », s'emportait-il, revenant sur le communiqué de presse publié par le préfet annonçant les subventions de la Pac sans les expliquer et pouvant alimenter le sentiment d'agribashing. Il poursuivait en regrettant la frilosité de l'État sur de nombreux sujets sur lesquels il pourrait agir seul, comme le statut des chiens de protection, un contrat de travail pour les bergers d'alpage ou le logiciel Safran qui ne fonctionne toujours pas.

Le député Léo Walter, dont c'était la première session depuis son élection, a révélé « *avoir beaucoup écouté et beaucoup appris, car ce n'est pas [son] cœur de métier* », souhaitant pouvoir se rendre utile. Il expliquait avoir déposé une proposition de loi sur le statut du chien de protection et avoir rédigé une question à l'intention de Marc Fesneau sur les avances de trésorerie pour les mesures de protection.

Comme le veut le protocole le mot de la fin est revenu au préfet qui déclarait : « *Vous dire que c'est un plaisir d'être ici serait un peu excessif* », soulignant ensuite la mesure et la force du propos introductif du président « *faisant la part entre ce qui relève du contexte et des problèmes*

Les questions d'actualité

Malgré un ordre du jour chargé, les questions d'actualité n'ont pas été oubliées. Michaël Juran a évoqué la nouvelle Dotation jeunes agriculteurs (DJA) qui s'appliquera en 2024 et « *qui est plutôt de bonne augure pour les nouveaux installés* » notamment grâce à une revalorisation de son montant.

Olivier Pascal, vice-président de la chambre d'agriculture, est revenu sur plusieurs sujets dont les cabanes pastorales et la Pac. Pour cette dernière, les inquiétudes portent surtout sur la complexité de l'outil d'intelligence artificielle qui suscite toujours moult questions et laisse craindre aux agriculteurs de « *ne jamais être dans les clous* ». Il a également évoqué la nouvelle cartographie des zones humides qui, elle aussi, suscite des inquiétudes ou encore le Plan national loup qui génère « *un sentiment d'abandon de la part de l'État* ». Enfin, encore des craintes sur les cabanes pastorales et le financement FEADER qui ne serait pas suffisant pour la remise aux normes d'un nombre conséquent de cabanes.

Sandrine Faucou a dressé un panorama de la filière bio en révélant notamment que 100 000 € d'aides avaient été distribuées afin d'éviter les déconversions. Elle évoquait également un retournement complet du marché qui génèrera nécessairement « *de la casse* », ce qui a poussé la chambre régionale d'agriculture et Bio de Paca à programmer une réunion pour réfléchir à des actions à mener pour limiter les dégâts, les appréhensions pour 2024 étant importantes.

Gérard Brun, spécialiste des questions d'eau, s'est insurgé et a déclaré qu'il était « *hors de question de prendre la cote touristique du barrage de Serre-Ponçon comme une base* ». Il s'inquiétait pour l'avenir avec des redevances qui explosent malgré les efforts consentis par l'agriculture. C'est pourquoi il plaidait pour une réunion avec l'État, la DDT et le Département pour « *tout remettre à plat et faire des propositions concrètes* ».

locaux ». Il soulignait ensuite les efforts des services de l'État, notamment la DDT, pour réduire les délais de paiement et de traitement des dossiers avec pour objectif de descendre en dessous des 90 jours en 2024. Il insistait à plusieurs reprises sur la nécessité de communiquer pour « *ne pas dégrader les conditions du dialogue* » mettant en exergue « *des inflexions qui vont dans [votre] sens* ». « *J'entends l'exaspération, j'en prends ma part. L'État est un partenaire, pas un adversaire* », concluait-il. À l'issue de la séance, les sourires n'étaient pas reparus et tous étaient indéniablement dans l'expectative de ce qui allait se passer dans les semaines, voire les mois, à venir. ■

Alexandra Gelber

La transmission dans une bonne dynamique

Michaël Juran, élu en charge de la transmission, est intervenu avec Maïté Martinez-García, animatrice du Point accueil transmission (PAT), pour présenter le bilan et les perspectives de la chambre consulaire en la matière quelques jours avant les Rencontres qui se sont déroulées à Sisteron le 28 novembre (voir p. 7). Michaël Juran est revenu sur l'historique de l'accompagnement de la transmission qui trouve sa genèse, en 2008, avec la reprise en main du Répertoire départ installation (RDI) par la chambre d'agriculture, puis en 2019 avec la signature d'une convention opérationnelle entre la chambre régionale d'agriculture et le Conseil régional et la création du PAT. Et qui n'a cessé d'évoluer jusqu'à proposer depuis l'an dernier un véritable accompagnement humain et une prestation de médiation pour les agriculteurs qu'ils soient cédants ou repreneurs.

Maïté Martinez-García a présenté sa méthodologie d'accompagnement mise en images dans une vidéo pédagogique. Depuis 2019, le nombre d'agriculteurs qui ont poussé la porte du PAT n'a cessé d'augmenter pour atteindre les 70 rendez-vous en 2022 et 2023. La conseillère a surtout constaté que la notoriété croissante du PAT a permis d'avoir davantage d'anticipation avec des agriculteurs qui y prenaient de plus en plus tôt pour préparer leur départ à la retraite.

L'ensemble des participants à la session, responsables syndicaux de tous bords, préfet, élus ont salué ces actions qui permettent de maintenir une bonne dynamique d'installation dans le département et qui montre que lorsqu'une question est prise à bras le corps l'investissement paye.